

FORMULAIRE DE RECOMMANDATION DE NOUVEAU CHAUFFEUR D'AUTOBUS SCOLAIRE

Veillez vous assurer que les conditions suivantes sont remplies et que tous les documents nécessaires sont réunis pour la recommandation d'un nouveau chauffeur d'autobus scolaire :

- un minimum de 24 heures de formation de chauffeur d'autobus scolaire offert par un moniteur d'autobus scolaire agréé du ministère de l'Éducation du Manitoba a été suivi et la division scolaire a conservé un dossier de cette formation;
- tous les tests écrits, les tests de conduites et les examens médicaux sont satisfaits selon les exigences du bureau de Permis de conduire et immatriculation des véhicules de l'Assurance publique du Manitoba, et une copie de ces tests est conservée dans les dossiers de la division scolaire, et un dossier du conducteur a été obtenu de la Société d'assurance publique;
- le Formulaire de recommandation de nouveau chauffeur d'autobus scolaire est signé par le superviseur du transport de la division scolaire ET le moniteur de chauffeurs d'autobus scolaires et envoyé à la Section du transport des élèves;
- le Formulaire de consentement du chauffeur d'autobus scolaire est signé par le nouveau chauffeur d'autobus scolaire. La division scolaire devrait conserver le formulaire original et soumettre une copie à la Section du transport des élèves.

IMPORTANT!! Le brevet de chauffeur d'autobus scolaire ne sera pas délivré tant que la Section du transport des élèves (STE) n'a pas reçu une copie du Formulaire de recommandation de nouveau chauffeur d'autobus scolaire ET le Formulaire de consentement du chauffeur d'autobus scolaire.

N° de brevet <small>(réservé à la STE)</small>	Nom	N° de permis de conduire	Classe Classe 1F ou 2F	Date de formation <small>(mois/jour/année)</small>

J'atteste par la présente que le chauffeur d'autobus scolaire nommé ci-dessus a obtenu une formation sur la conduite des autobus scolaires conformément au Règlement du Manitoba 465/88R (Règlement sur les autobus scolaires); que les exigences relatives au permis de conduire du bureau de Permis de conduire et immatriculation des véhicules et du Code de la route ont été satisfaites; et que tous les documents relatifs à la recommandation de nouveau chauffeur d'autobus scolaire ont été conservés par la division scolaire.

Division scolaire : _____ Date : _____ N° de brevet du chauffeur d'autobus scolaire _____

Superviseur du transport

Moniteur de chauffeur d'autobus scolaire

Nom en lettres moulées

Signature

Nom en lettres moulées

Signature